



Évaluation du patrimoine urbain

ARRONDISSEMENT

de LaSalle

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Direction du développement urbain
Division du patrimoine et de la toponymie

Évaluation du patrimoine urbain

ARRONDISSEMENT

de LaSalle

Montréal 

Étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Direction du développement urbain, sous la direction de Madame Céline Topp

Cette analyse du patrimoine urbain a été réalisée par la Division du patrimoine et de la toponymie sous la direction de Jean-François Gravel, chef de division. Le travail a été effectué de janvier 2003 à mai 2004 dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui a été adopté par le Conseil municipal le 23 novembre 2004. L'équipe du projet comprend, pour l'évaluation du patrimoine bâti et la recherche historique, Julie Boivin, Elizabeth Bonner, Anne-Marie Dufour, Guy Lafontaine, Christiane Lefebvre et Pierre-Paul Savignac, architectes, et Denise Caron, historienne. La recherche et l'écriture pour le patrimoine archéologique ont été réalisées par Claire Mousseau, archéologue, avec la collaboration de Françoise Duguay, François Bélanger, Anne-Marie Balac et Christian Roy, également archéologues. De plus, Gisèle Trépanier, conseillère en aménagement, et Nicole Halpert, chargée de communication, ont participé à la révision des textes tandis que Ginette Bouchard, secrétaire d'unité administrative, a procédé à la saisie de texte. Finalement, nous tenons à remercier nos collaborateurs des directions de l'aménagement urbain et des services aux entreprises des arrondissements.

Remerciements

Rendus cartographiques :

Division des politiques et du Plan d'urbanisme

Révision linguistique :

Sylvie Poulin

Conception graphique et mise en page :

Marie Violaine Lamarche

Photographies :

Ville de Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, P. Fauteux, Archives nationales du Canada

Ce document fait partie d'une série de cahiers qui ont été réalisés pour chacun des 27 arrondissements de la Ville de Montréal. Les différents cahiers d'évaluation du patrimoine urbain peuvent être consultés sur notre site internet à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/patrimoine

ISBN 2-7647-0463-1

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2005

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Direction du développement urbain

Division du patrimoine et de la toponymie

TABLE DES MATIÈRES
ARRONDISSEMENT
de LaSalle

7		AVANT-PROPOS
9	I.	CADRE MÉTHODOLOGIQUE
9	1.1	Introduction
9	1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial
9	1.2.1	Approche, étapes et résultats
11	1.2.2	Critères de sélection
14	1.3	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial
14	1.4	Le patrimoine archéologique
14	1.4.1	Le caractère spécifique de ce patrimoine
16	1.4.2	La démarche générale d'acquisition de connaissances et de conservation
17	1.4.3	L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme
19	1.5	Nouvelles perspectives
21	2.	HISTORIQUE
25	3.	ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN
25	3.1	Mise en situation
25	3.2	Résultat de l'analyse
25	3.2.1	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial
26	3.2.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial
26	A	Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle
29	B	Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante
31	C	Les ensembles urbains d'intérêt
32	D	Les ensembles industriels d'intérêt
33	E	Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle
34	F	Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante
		<i>Carte synthèse: Évaluation du patrimoine urbain</i>
37	3.2.3	Le patrimoine archéologique
38	A	Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel
44	B	Les secteurs d'intérêt archéologique
44	C	Les sites archéologiques
48	D	Les biens culturels à statut
		<i>Carte synthèse: Le patrimoine archéologique</i>
51	4.	RECOMMANDATIONS
51	4.1	Générales à l'échelle de l'arrondissement
53	4.2	Générales à l'échelle montréalaise
54	4.3	Spécifiques à l'arrondissement
55		BIBLIOGRAPHIE

Le repérage du patrimoine urbain dont nous faisons état ici a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui a été adopté par le Conseil municipal le 23 novembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme formule différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique contribuera à atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan. Il a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du Plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004. En ce qui a trait aux sites archéologiques recensés, la liste a été mise à jour en mars 2004.

Préparés par la Division du patrimoine et de la toponymie, les « Cahiers d'arrondissement » présentent la méthodologie du travail de repérage, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, la justification des choix des secteurs, des recommandations et une bibliographie. Ces cahiers, qui constituent un document d'appoint au Plan d'urbanisme, s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité, ainsi que de les aider à mieux comprendre le territoire et à développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois que l'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île, travail qui suppose non seulement l'examen de nouvelles thématiques et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal, mais aussi une harmonisation des visions et des représentations que les arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du Régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent puisse avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage connexe au Plan d'urbanisme constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et d'envisager le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une perspective commune.

I.1 Introduction

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il porte aussi l’empreinte des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d’éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme l’environnement dans lequel nous vivons aujourd’hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et à l’identité d’un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, une église et une école donnant sur un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d’un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d’ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); et des rues peuvent offrir des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu’on ne peut considérer ses composantes isolément. Ainsi, l’ancienneté, le potentiel d’évocation historique, la qualité architecturale, l’harmonie et les qualités visuelles, la présence d’éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l’intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d’une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

La structure méthodologique comprend trois volets. Le premier traite de l’approche et des critères employés pour le cadre bâti d’intérêt patrimonial, le second explique ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d’intérêt patrimonial, et le troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

I.2 Le cadre bâti d’intérêt patrimonial

I.2.1 Approche, étapes et résultats

L’approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s’appuie sur le concept de paysage urbain développé par Kevin Lynch, selon lequel le territoire se découvre à partir de l’intérieur et non à vol d’oiseau (en plan), et se compose d’une succession de séquences visuelles expérimentées le long d’un parcours.

Cette approche, basée sur l’expérience spatiale, comporte au moins deux implications. L’une marque notre préférence pour la considération des bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt qu’en tant qu’objets isolés. L’autre est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par le champ visuel. Ces limites ne sont donc pas arbitrairement placées au centre des rues mais bien au fond des lots afin d’englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elles sont réalisées pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire propres qui méritent d’être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l’arrondissement comme échelle d’observation du territoire afin de dégager ces spécificités locales. De la sorte, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Si ce repérage fondé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain, il n'aurait pu être achevé sans l'étude de sources documentaires. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un processus linéaire, voici les principales étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante pour chacun des arrondissements :
 - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
 - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques :
 - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
 - consultation d'un expert en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et détermination préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Vérification de la cohérence du traitement des secteurs d'intérêt qui chevauchent plusieurs arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.

- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du repérage du patrimoine urbain se présentent sous forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre – ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclus dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inscrire tous les bâtiments intéressants, étant donné leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer individuellement les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

Le système d'identification des secteurs utilisé dans le document correspond à celui des cartes. Le premier chiffre correspond au numéro d'arrondissement. Il est suivi de la lettre E pour les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle, de la lettre I pour les secteurs de valeur patrimoniale intéressante, de la lettre N pour les secteurs industriels d'intérêt ou par la lettre U pour les secteurs urbains d'intérêt. Le deuxième chiffre correspond au numéro du secteur.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les ressources disponibles ainsi que l'état actuel des connaissances sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces contraintes inévitables ont constitué un défi de taille pour la production de ce document qui est, malgré tout, une base solide à partir de laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

I.2.2 Critères de sélection

LES SECTEURS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants¹ :

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ;
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en matière de conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit² :

- **Exceptionnels** : secteurs ayant conservé leurs qualités au chapitre des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.

- **Intéressants** : ensembles comprenant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales qui présentent un intérêt patrimonial. Ce sont toutefois des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont pu connaître un certain nombre de perturbations et qui renferment parfois des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones dont l'état est moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants propres à l'arrondissement, ce qui fait ressortir sa spécificité dans l'ensemble montréalais. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection en procédant à la constitution d'un site du patrimoine en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec*³.

1 Ces critères sont issus du document de travail Guide de gestion des études patrimoniales préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.

2 Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.

3 Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.

LES IMMEUBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants⁴ :

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ;
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en matière de conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque relativement⁵ :

- aux conditions sociales, économiques et politiques changeantes ;
- aux progrès technologiques rapides ;
- aux nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architec-

turale ainsi qu'à son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants⁶ :

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays ;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique) ;
- le procédé de production particulier ;
- le lien avec les voies de transport ;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers ;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit⁷ :

- **Exceptionnel :** un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits aux mêmes fins et(ou) qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables quant à son architecture (par rapport à des bâtiments comparables) et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il sert souvent de point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- **Intéressant :** un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que ceux construits aux mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à des bâtiments comparables mais dans une moindre mesure que dans la catégorie précédente, et qui peut avoir subi quelques modifications.

4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.

5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.

6. Ces critères proviennent de l'*Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, document préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.

7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants propres à l'arrondissement, ce qui fait ressortir sa spécificité dans l'ensemble montréalais. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par la citation en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec*⁸.

NOTIONS NOUVELLES

Les ensembles urbains d'intérêt: Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre, qui composent une part importante du patrimoine des anciennes banlieues, en créant une catégorie appelée Ensembles urbains d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Leur repérage est exploratoire et vise à les intégrer au Plan en les reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes:

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt: Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière – Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent en raison de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que de leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Il peut s'agir autant de restauration que d'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production, laquelle est malheureusement trop souvent embryonnaire actuellement. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices qui inscriront pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui préside à la sélection d'un ensemble industriel d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou à plusieurs compagnies.

8 Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.

I.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire remonte dans certains cas au XVII^e siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les marques les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes – chacune, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres pouvant compter quelques dizaines de concessions et représentant une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Cela donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le Régime français. Le système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

En raison de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, ce n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, montre l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal était encore très fortement rurale.

Plusieurs de ces chemins se sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

I.4 Le patrimoine archéologique

I.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est «... la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines, quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable».⁹

⁹ Extrait de la *Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique*, ICAHM, ICOMOS International, 1990.

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tous types, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important a trait au patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par l'intermédiaire des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution est unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles (dont deux majeures, Montréal et Jésus) et plus de mille kilomètres de rives. Montréal est également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'État de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux premières découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

La plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir des premières chroniques du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Elles sont cependant souvent muettes sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus, de même que sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, comme les avant-postes de Ville-Marie. Elles se taisent parfois volontairement et, en

d'autres occasions, ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite. L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie en outre l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour sur l'île de Montréal documentent une séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires et associée à la présence de groupes aux horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières (catholiques, protestants et juifs), complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissances et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations touchant sa grande ancienneté ou le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, au moyen de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les occupations successives ont structuré le milieu d'origine et affecté les vestiges d'occupations antérieures. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé par des forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes découlant de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont envisageables selon la valeur scientifique, didactique et symbolique du site et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique de grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer en priorité sa conservation *in situ*. Une réserve archéologique est souvent garante de la mise en valeur de ce patrimoine. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent alors entraîner la conservation intégrale *in situ* de certains vestiges, la mise en valeur *in situ* de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer une récupération maximale d'informations.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces divers – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, boulevard, rue, ruelle, square, place, parc, parc-nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. C'est pourquoi la reconnaissance du patrimoine archéologique dans le Plan d'urbanisme de Montréal permettra de prévenir l'interférence négative des usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, la Ville de Montréal a réalisé une étude des sites archéologiques recensés en date de l'année 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique. Cette étude s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal, qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Sœurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et d'autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal sont connus.

Dans un premier temps, l'étude s'est attachée à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, et dans un second temps, à qualifier, localiser et prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

LES SITES ARCHÉOLOGIQUES RECENSÉS

Au Québec, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, tout site archéologique découvert est codifié selon le code Borden et inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden est un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Il permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (ex. : BfJf), et selon l'ordre successif des découvertes archéologiques (ex. : BfJf-1). Au Québec, c'est le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques de la province et qui attribue les codes Borden.

La Ville de Montréal a donc enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de 2004 ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat, en considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques ;
- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ont été cartographiés, y compris les sites archéologiques altérés car ils sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu donné.

LES BIENS CULTURELS À STATUT

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin de déterminer leur intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'une protection du patrimoine archéologique sur ces propriétés. Seuls les grands ensembles à statut sont cartographiés, les autres biens culturels étant présentés par arrondissement.

LES SECTEURS D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE ET LES SECTEURS D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE À FORT POTENTIEL

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges des périodes préhistorique, de contact et historique eu égard à ses caractéristiques géomorphologiques, biophysiques, archéologiques et historiques.

Des études plus poussées doivent y être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure à ce jour difficile à estimer si l'on considère l'environnement et son degré de perturbation moderne. Il est donc nécessaire que les citoyens collaborent en communiquant toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique ainsi que des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques démontre une forte possibilité qu'il recèle des vestiges

archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors sol et leur capacité de contribuer à la connaissance constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites éventuels sont nécessaires.

Pour chacun des 27 arrondissements de l'île de Montréal, l'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des éventuels témoins archéologiques. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources documentant les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil de populations d'un territoire, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir d'études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen de cartes topographiques et de photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires de même que l'approvisionnement en eau potable et autres éléments ;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir de monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, de même qu'à partir d'études sur les parcs-nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens

- culturels à statut et les lieux historiques nationaux, comme le canal de Lachine ;
- du contexte archéologique documenté à partir de l’Inventaire des sites archéologiques du Québec ainsi que dans les publications, les rapports inédits et les relevés de découvertes. Des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain de la Ville de Montréal ; le répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le site Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L’analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet de dégager des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes, et d’élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C’est ainsi que l’on constate, sites archéologiques à l’appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s’établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, tel un moulin à farine ou à scie mu par l’eau, une tannerie artisanale ou, plus tardivement, un complexe industriel, supposent des caractéristiques d’implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales depuis le début de l’occupation de l’île de Montréal jusqu’à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d’abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l’objet d’une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et observer, plus avant, le degré de conservation d’éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, comme l’ajout de remblais en rive, ont été réévaluées par suite de l’inspection visuelle. Les résultats de l’ensemble de ces étapes d’évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l’île de Montréal, l’orthophoto 2002,

afin de bien saisir toute la portée de l’urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l’île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s’agit aucunement d’une étude de potentiel archéologique « fine » de l’île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d’urbanisme : site archéologique recensé intègre, site archéologique recensé altéré, secteur d’intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d’intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

I.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d’urbanisme nous permet d’atteindre plusieurs objectifs et d’ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d’avenir. Il permet entre autres :

- d’élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu’on retrouvait dans le Plan d’urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d’urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal ;
- de contribuer à accroître l’intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine et d’en sensibiliser d’autres à l’importance de cet enjeu ;
- d’amorcer une exploration de nouvelles notions que l’on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.) ;
- de contribuer à l’identification d’enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine ;
- de développer une vision globale et partagée en vue d’une planification et d’une action concertées en matière de patrimoine, en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

2.

HISTORIQUE

L'arrondissement de LaSalle, intégré à la Ville de Montréal depuis 2001, est limité par le fleuve Saint-Laurent au sud et traversé par deux plans d'eau importants construits au XIX^e siècle: le canal de Lachine (1824-1826), qui sert de limite nord à l'arrondissement, et le canal de l'aqueduc (terminé en 1856), plus au sud, qui fait partie du réseau d'approvisionnement en eau potable de Montréal. Plusieurs ponts enjambent ces deux canaux, mais leur taille reste modeste. L'arrondissement est toutefois situé sur des routes de transit majeures qui mènent à deux ponts importants: le St. Lawrence, pont ferroviaire du Canadien Pacifique, et Honoré-Mercier, pont reliant l'île de Montréal à Kanawake, en passant par LaSalle.

L'histoire de LaSalle commence au XVII^e siècle alors que Robert Cavelier de LaSalle est propriétaire de la seigneurie de Saint-Sulpice, de 1667 à 1669. Cette dernière année-là, des terres sont concédées et le secteur est fortifié. En 1689, les premiers colons sont victimes des incursions iroquoises et plusieurs d'entre eux y trouvent la mort. Le territoire de cet arrondissement constitue le premier noyau institutionnel de la paroisse des Saints-Anges de Lachine. On y trouve d'ailleurs les vestiges de la première église de pierre de la paroisse. Toutes concédées en 1731, les terres, qui forment la côte du Sault Saint-Louis et qui prennent parfois des formes irrégulières en raison de la configuration géographique, demeureront agricoles jusqu'au XX^e siècle. Leur forme influencera la trame des rues plus de deux siècles après l'organisation territoriale originale.

LaSalle se situe à un endroit stratégique sur le continent nord-américain, tant à l'époque préhistorique qu'historique. Il s'y trouve un point de rupture et une barrière naturelle sur le fleuve Saint-Laurent: les rapides de Lachine, autrefois nommés le Sault Saint-Louis. Impraticables à la navigation et infranchissables en remontant le courant, les rapides contribuent ainsi à façonner la vocation de Montréal, halte obligée qui en fera une plaque tournante du commerce continental

pendant plusieurs siècles. Du XVII^e au XIX^e siècles, à l'époque du commerce des fourrures, le seul moyen efficace de locomotion est le canot. Les rapides ne peuvent alors être évités que par des portages. Le long de la rive, les voyageurs tracent une voie de circulation pour eux et les marchandises. Cette route deviendra le chemin LaSalle. Plus tard, le canal de Lachine (1825) permettra aux embarcations commerciales de contourner les rapides pour desservir les Grands Lacs.

Toujours intact, l'accident géographique que sont les rapides est un élément fort du paysage montréalais autant que de l'histoire canadienne. Ils deviennent une attraction touristique à la fin du XIX^e siècle quand des centaines d'amateurs de sensations fortes sauteront ses eaux tumultueuses à bord de vapeurs en direction de Montréal. À la même époque, ils deviennent aussi une source d'énergie hydroélectrique.

C'est en 1912 que la municipalité de LaSalle est incorporée, son territoire étant alors encore rural et peu habité. Trois secteurs s'y développent au début du XX^e siècle. D'abord les Highlands, où se trouvent le moulin Fleming, première concentration industrielle de l'arrondissement, la gare du Canadien Pacifique et l'hôtel de ville de LaSalle. Ensuite, le Bronx (aujourd'hui nommé le Village des Rapides), quartier résidentiel de travailleurs d'origine modeste situé à proximité du barrage et développé dans les années 1920-1940. Enfin, le secteur Centre, près du canal de l'aqueduc de Montréal, où le développement urbain se poursuit après la Seconde Guerre mondiale, au nord de la rue Centrale. On retrouve là les maisons de campagne construites en bordure du fleuve à partir de la fin du XIX^e siècle. Ce dernier secteur n'est urbanisé que dans les années 1960.

Peu de temps après son incorporation, la nouvelle ville offre des avantages fiscaux pour attirer les entreprises qui, à leur tour, devaient favoriser le développement urbain. Quelques grandes entreprises s'implantent (Distillers Corporation Limited et Standard Brands limited), sans pour autant intéresser les travailleurs à venir s'installer à proximité. Ceux-ci proviennent surtout des villes avoisinantes; la population ne progresse donc que très lentement. La municipalité se développe régulièrement durant l'entre-deux-guerres, mais en 1921, elle compte à peine 1 000 habitants. LaSalle ne prend vraiment son essor qu'à la suite de l'explosion démographique de l'après-guerre. En 1950, la population se chiffre à plus de 10 000 habitants. C'est à ce moment-là qu'une coopérative d'habitation voit le jour, permettant à des familles à revenus modestes d'accéder à la propriété. La croissance continue jusqu'au début des années 1970, les développements domiciliaires se multiplient et comblent les lots vacants. Des églises et des écoles sont construites pour desservir les familles nouvellement installées. La population, qui atteint un sommet de 75 000 âmes en 1971, est restée stable depuis ce temps.

L'attrait le plus spectaculaire de l'arrondissement reste les rapides de Lachine. Loin de n'être qu'un souvenir, ils sont devenus accessibles à la population. Depuis 1978, les rives et les îles de LaSalle font partie du Parc régional des Rapides-de-Lachine. Les berges de ce site naturel et historique exceptionnel accueillent plus de 100 000 visiteurs par année.



Lachine Rapids, sans date, <http://www.bnquebec.ca>, CP 3017

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les compagnies de navigation proposent aux amateurs de sensations fortes de sauter les rapides de Lachine à bord de bateaux à vapeur.



Photographies aériennes 1947-48-49, Ville de Montréal, Gestion des documents et archives.

En 1907, le territoire de LaSalle est identifié sur cette carte comme la côte Lachine.

3.

ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN

3.1 Mise en situation

L'arrondissement de LaSalle a une grande richesse historique mais peu de témoins bâtis nous rappellent les premières occupations du territoire. Heureusement, on peut toujours admirer le moulin à vent Fleming, bâti en 1816 selon la tradition constructive anglo-saxonne et classé en 1983, ainsi que les vestiges de l'église des Saint-Anges de Lachine, construite entre 1701 et 1703 et classés en 1977.

Quelques maisons exceptionnelles du début du XX^e siècle ont aussi fait l'objet d'une citation en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec* au cours des années 1990.

LaSalle est marqué par des ouvrages de génie civil hors du commun : le canal de Lachine et le canal de l'aqueduc. L'importance patrimoniale du canal de Lachine n'est plus à démontrer étant donné sa désignation comme lieu historique national du Canada, obtenue en 1929. Le canal de l'aqueduc n'a quant à lui pas encore de statut de protection patrimoniale. Ces deux canaux, qui sont intimement liés à l'histoire de Montréal, ont longtemps constitué des barrières au développement urbain de LaSalle et ont préservé son caractère agricole jusqu'au début du XX^e siècle.

D'autres infrastructures métropolitaines morcellent le territoire lasallois : chemin de fer, ponts, autoroutes, lignes de transport d'électricité. Les secteurs patrimoniaux se présentent donc comme des enclaves résidentielles aux caractéristiques bien différenciées. Par exemple, à l'ouest, on retrouve le secteur ancien des Highlands avec ses maisons du début du XX^e siècle, isolées sur leur terrain, avec leurs deux étages recouverts de bois ou de brique et leurs toits en pente, le long de rues boisées. À l'est, le secteur plus dense et plus récent du Bronx, avec ses « plex » en rangée, nous apparaît aujourd'hui comme un petit centre-ville.

Enfin, le sinueux boulevard LaSalle, bordé par le parc des Rapides, offre des vues imprenables sur les rapides de Lachine, si déterminants dans l'histoire de Montréal – un lieu exceptionnel judicieusement mis en valeur par le parc linéaire.

3.2 Résultat de l'analyse

3.2.1 Tracé fondateur d'intérêt patrimonial

Dès les débuts de la colonie, un chemin longe le fleuve Saint-Laurent en tant que voie de portage destinée à éviter les rapides. Ce chemin correspond au boulevard LaSalle actuel, connu également au cours de l'histoire sous divers noms, notamment chemin du Bas-Lachine, Lower Lachine Road, chemin Saint-Laurent, Riverside Drive et King's Highway ou chemin du Roy. Tout au long du développement urbain de LaSalle, ce tracé s'est révélé un lien unificateur entre ses différentes parties. Le boulevard LaSalle relie aujourd'hui les secteurs les plus anciens de l'arrondissement et offre des vues spectaculaires sur les rapides de Lachine, le pont Mercier et le pont ferroviaire St. Lawrence (Canadien Pacifique).

3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

A. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

20.E.1 CANAL DE LACHINE

La valeur patrimoniale du canal de Lachine est reconnue à l'échelle du Canada, comme en fait foi son statut de lieu historique national. Construit en 1825 pour contourner les rapides de Lachine, il sera modifié à deux reprises par la suite. Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le canal permet à Montréal de prendre la première place sur le plan économique en s'imposant comme véritable porte d'entrée du continent nord-américain pour les marchandises. De nombreuses industries s'installent le long de ses rives car il constitue non seulement une infrastructure de transport, mais aussi une source d'énergie hydraulique. Avec près de 250 entreprises qui employaient jusqu'à 25 000 personnes, le canal a véritablement généré le développement des quartiers ouvriers avoisinants, tant à LaSalle que dans les arrondissements de Lachine et du Sud-Ouest, qu'il traverse également. À LaSalle, outre le canal lui-même, ce secteur comprend un pont ferroviaire et le pont Gauron, qui enjambent le canal à partir de 1912-1913, et les pylônes électriques de la Dosco-Rockfield (1911). Il comprend aussi le convoyeur-grue LaSalle Coke, une structure unique construite en 1928 et qui servait au chargement du charbon à partir du canal.



20.E.1 Le pont ferroviaire qui enjambe le canal de Lachine



20.E.1 Le convoyeur-grue LaSalle Coke

20.E.2 LES HIGHLANDS

Il s'agit du premier noyau urbain de LaSalle. Selon certains auteurs, il a été nommé Highlands en 1892 par les Écossais qui s'y sont établis et qui souhaitent évoquer leur mère patrie. C'est à cet endroit que s'est installé le premier hôtel de ville de LaSalle, en 1912. Ce quartier résidentiel, situé stratégiquement près du chemin de fer, du canal de Lachine et des premières industries de LaSalle, abrite encore des maisons rurales, des maisonnettes villageoises, des maisons ouvrières et des maisons au style plus académique évocatrices des premières phases d'urbanisation de LaSalle au début du XX^e siècle. Ce secteur comprend aussi l'ancien siège social de la compagnie Burroughs Wellcome Ltd., une industrie pharmaceutique, ainsi que son terrain. Conçu en 1930 par les architectes Lawson et Little, l'édifice d'inspiration Beaux-Arts est un bon exemple des premières utilisations du béton armé pour ses qualités expressives. L'ajout de 1967 a été conçu par T. Pringle & Son Ltd. Depuis 1983, le complexe abrite des bureaux administratifs de LaSalle. L'intérêt de cet édifice tient aussi à sa position élevée sur un terrain dégagé qui offre des perspectives sur le fleuve et qui contribue au caractère du boulevard LaSalle. Finalement, dans ce secteur, la falaise le long du rivage impose des modes d'implantation particuliers pour les maisons situées en contrebas, ce qui a un impact important sur le panorama urbain.



20.E.2 L'avenue Strathrye



20.E.2 L'ancien édifice de la Burroughs Wellcome & Co., recyclé en édifice administratif

20.E.3 ENSEMBLE INSTITUTIONNEL DU VILLAGE DES RAPIDES (BRONX)

Ce secteur est marquant par sa dimension symbolique de cœur du Village des Rapides. Il est exceptionnel pour LaSalle parce qu'il regroupe cinq édifices institutionnels construits par le même architecte, J.-Napoléon Beauchamp, et qu'il offre une éloquente illustration de la pratique d'un architecte étalée sur quinze ans pour un même site. Cet architecte a conçu, entre 1932 et 1946, l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, l'école Allion et son annexe (ancien couvent des Sœurs de la Présentation-de-Marie), l'édifice du Centre Henri-Lemieux (ancienne école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur) et la résidence LaSalle (toujours occupée par les Frères du Sacré-Cœur). La fonction civique de ce centre institutionnel se poursuit toujours aujourd'hui avec le maintien des fonctions originales des bâtiments et par le recyclage de l'ancienne école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur en centre communautaire. Les bâtiments résidentiels qui font face à l'église ont été inclus dans la zone parce qu'ils mériteraient une amélioration de leur qualité architecturale pour être à la hauteur de leur localisation stratégique.



20.E.3 L'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur



20.E.3 La résidence LaSalle, toujours occupée par les Frères du Sacré-Cœur

20.E.4 SECTEUR DE L'AQUEDUC

À LaSalle, le secteur de l'aqueduc comprend la station de pompage du boulevard LaSalle ainsi que le canal lui-même. Il ne constitue qu'une partie d'un secteur plus grand puisque l'aqueduc traverse aussi les arrondissements de Verdun et du Sud-Ouest. En 1852, on confie la conception d'un nouveau plan d'approvisionnement en eau à l'ingénieur Thomas C. Keefer. Ce plan comprend le creusage d'un canal de 2,4 km qui amène l'eau puisée en amont des rapides de Lachine au Pavillon des roues, situé à l'emplacement de l'actuelle usine de filtration Atwater. Aujourd'hui, aux extrémités du canal, élargi à deux reprises, on retrouve la station de pompage construite en 1923 et l'usine de filtration commandée par le conseil municipal à la suite de l'épidémie de typhoïde de 1910. Le système d'aqueduc de Montréal constitue une formidable œuvre d'ingénierie qui témoigne de l'histoire des avancements technologiques et de la gestion des problématiques de santé publique et de lutte contre les incendies. À ce titre, il mérite une reconnaissance comme patrimoine exceptionnel.



20.E.4 La station de pompage de l'aqueduc

B. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

20.I.1 VILLAGE DES RAPIDES (BRONX)

L'appellation Bronx vient du nom d'un quartier de New York. À partir de 1919, le terrain est subdivisé en lots à bâtir et plusieurs familles ouvrières, souvent immigrantes, s'y installent. Le quartier est situé à proximité du barrage de la Montreal Light Heat and Power, qui a fonctionné de 1896 à 1931. Autour de 1940, le développement s'étend vers le canal. Aujourd'hui, ce quartier est caractérisé par un bâti dense, souvent de type « plex », plus urbain qu'ailleurs sur le territoire de LaSalle. Les bâtiments ont tous deux étages en raison d'une réglementation municipale de l'époque. La grande majorité ont des toits plats et la brique y est largement dominante. Les façades alignées sont la plupart du temps rehaussées de balcons, d'escaliers en saillie et d'insertions de pierre ou de béton. Toutes les avenues offrent de beaux points de vue sur les rapides de Lachine.



20.I.1 Les avenues du Bronx offrent des percées visuelles sur les rapides de Lachine.

20.1.2 SECTEUR DES SAINTS-ANGES

Entourant le site de la première église des Saints-Anges de Lachine, aujourd'hui disparue, ce secteur résidentiel correspond à la partie la plus ancienne de la paroisse Saint-Nazaire, érigée en 1916. Il s'agit d'un quartier ouvrier intimement lié à la zone industrielle attenante et au réseau ferroviaire. On y retrouve des maisons de formes et typologies variées datant pour la plupart de 1920-1950. Les maisons les plus anciennes se trouvent sur l'avenue Bélanger, avec l'église Saint-Nazaire construite en 1932. La rue Stinson a été ouverte durant les années 1950 et elle présente un bâti typique des programmes d'accès à l'habitation de l'après-guerre.



20.1.2 L'avenue Bélanger

20.1.3 LAFLEUR

Le développement de ce secteur a commencé le long de l'avenue Lafleur, qui permettait depuis fort longtemps d'accéder à la côte Saint-Paul. Avec la construction du pont Honoré-Mercier, en 1932-1934, on ouvre peu à peu d'autres rues où sont construites des maisons ouvrières similaires à celles situées autour de l'église Saint-Nazaire. Le secteur est lui aussi fortement lié à la présence des industries voisines et au réseau ferroviaire. Plus récemment, il a été isolé du centre de la paroisse Saint-Nazaire par le passage de l'autoroute, mais on pouvait autrefois y accéder par la rue Centrale. On y retrouve des maisons de formes et typologies variées datant pour la plupart de 1920-1950.

20.1.4 CENTRE

Il s'agit du site de l'ancienne commune de Lachine. Ce secteur deviendra, et restera jusqu'aux années 1950, un endroit de villégiature pour les bourgeois montréalais. À partir de 1930, l'arrivée de familles ouvrières amènera peu à peu le démantèlement des grandes propriétés. On y retrouve aujourd'hui un bâti villageois typique des années 1930-1940.

C. Les ensembles urbains d'intérêt

20.U.1 SECTEUR DES OBLATS

Le site était occupé par les pères oblats depuis 1869. La partie arrière est développée par la coopérative Notre-Dame-des-Anges, créée en 1951 par Jean Chatelle (1906-1975), fils du maire Louis Chatelle. L'objectif de cette coopérative est de permettre à plusieurs ménages de devenir propriétaires d'une maison individuelle, conformément à l'idéal suburbain propre à cette époque. Les maisons étaient bâties une à une, par tous les membres de la coopérative. Une fois achevée, chaque maison était ensuite tirée au sort. Cette première expérience de structure coopérative de construction à LaSalle a permis l'érection de 44 maisons.



2.U.1. Une des maisons construites par la coopérative Notre-Dame-des-Anges

D. Les ensembles industriels d'intérêt

20.N.1 FLEISCHMANN

L'usine de la Standard Brands Limited, construite en 1929 et 1930 par l'architecte Sydney Comber pour la fabrication de levures, est l'un des plus éloquents témoignages du passage de la période agricole à la période d'industrialisation et d'urbanisation de LaSalle. Aujourd'hui, son architecture fonctionnaliste, ses édifices de brique et sa tour d'eau constituent des éléments évocateurs de l'histoire industrielle locale ainsi qu'un point de repère urbain.



2.N.1. La Standard Brands Limited (aujourd'hui Fleischmann)

20.N.2 SEAGRAM

Construite en 1925 par les ingénieurs Pringle & Sons, l'usine de la Distillers Corporation Limited se spécialise dans la production de whisky canadien. Elle a joué un rôle important dans le développement de LaSalle, ayant employé jusqu'à 2 000 travailleurs. Aujourd'hui, même si une partie des installations est disparue, son architecture fonctionnaliste en brique, sans ornementation, sa tour d'eau et sa cheminée constituent d'importants points de repère urbains ainsi qu'une part importante du patrimoine lasallois.

20.N.3 INDUSTRIES DU CANAL LACHINE OUEST

Ce secteur comprend notamment la Building Products et la Peacock Brothers. La Building Products, établie à LaSalle en 1926, est conçue par l'architecte Charles Reginald Tetley. On y produit des matériaux de construction et des bardeaux d'asphalte. La Peacock Brothers s'installe à LaSalle en 1921 et on y fabrique de la machinerie.

20.N.4 INDUSTRIES DU CANAL LACHINE EST

Ce secteur comprend notamment la Monsanto, une firme spécialisée en produits synthétiques, qui acquiert le site de la Mallinckrodt Chemical Works Limited en 1946.

E. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

LES ÉDIFICES DE CULTE

111, avenue Bélanger

Église Saint-Nazaire

7611, rue Centrale

Grace Church of LaSalle

7675, rue Édouard

Église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

7777, rue George

Église St. John Brebeuf

LES COUVENTS

55, 5^e Avenue

Ancien couvent des Sœurs de la Présentation de Marie, école Allion (annexe)

7620, rue Édouard

Résidence LaSalle (Frères du Sacré-Cœur)

LES ÉDIFICES SCOLAIRES

55, 5^e Avenue

École Allion

9199, rue Centrale

École Cavalier-de-LaSalle

LES ÉDIFICES PUBLICS

15, avenue Athole

Gare des Highlands

LES HABITATIONS

54-58, 2^e Avenue

104-108, 2^e Avenue

30, 3^e Avenue

15-17, 4^e Avenue

28, 7^e Avenue

73-75, 7^e Avenue

33-35, avenue Alepin

Maison des domestiques Penninston, monument historique cité

2, avenue Highlands

1-3, avenue Stirling

45, avenue Stirling

54, avenue Stirling

60, avenue Stirling

18, avenue Strathyre

58, avenue Strathyre

75, avenue Strathyre

18, avenue du Trésor-Caché

7525, boulevard LaSalle

Maison Penninston, monument historique cité

9601, boulevard LaSalle
Maison DeLorimier-Bélanger,
monument historique cité

9603, boulevard LaSalle
Maison DeLorimier-Bélanger,
monument historique cité

8585, boulevard LaSalle

8715, boulevard LaSalle

8805, boulevard LaSalle

9626b, boulevard LaSalle

7585-7587, rue Centrale

7675, rue Édouard
Presbytère Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

LES OUVRAGES INDUSTRIELS

55, avenue Dupras
Ancienne Burroughs Wellcome and Co. Ltd.,
hôtel de ville

9675, boulevard LaSalle
Moulin à vent Fleming,
bien archéologique classé

8970, boulevard LaSalle
Station de pompage de l'aqueduc de Montréal

9760, boulevard LaSalle
Ancienne station de pompage de la Burroughs
Wellcome and Co. Ltd

F. Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante

Seuls les immeubles de valeur patrimoniale intéressante situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale définis dans le présent document sont inclus dans la liste qui suit :

LES ÉDIFICES DE CULTE

9370, rue Clément
Église Sainte-Catherine-Labouré

8811, rue Centrale
Église Saint-Télesphore

LES HABITATIONS

7710, boulevard LaSalle

7667, boulevard LaSalle

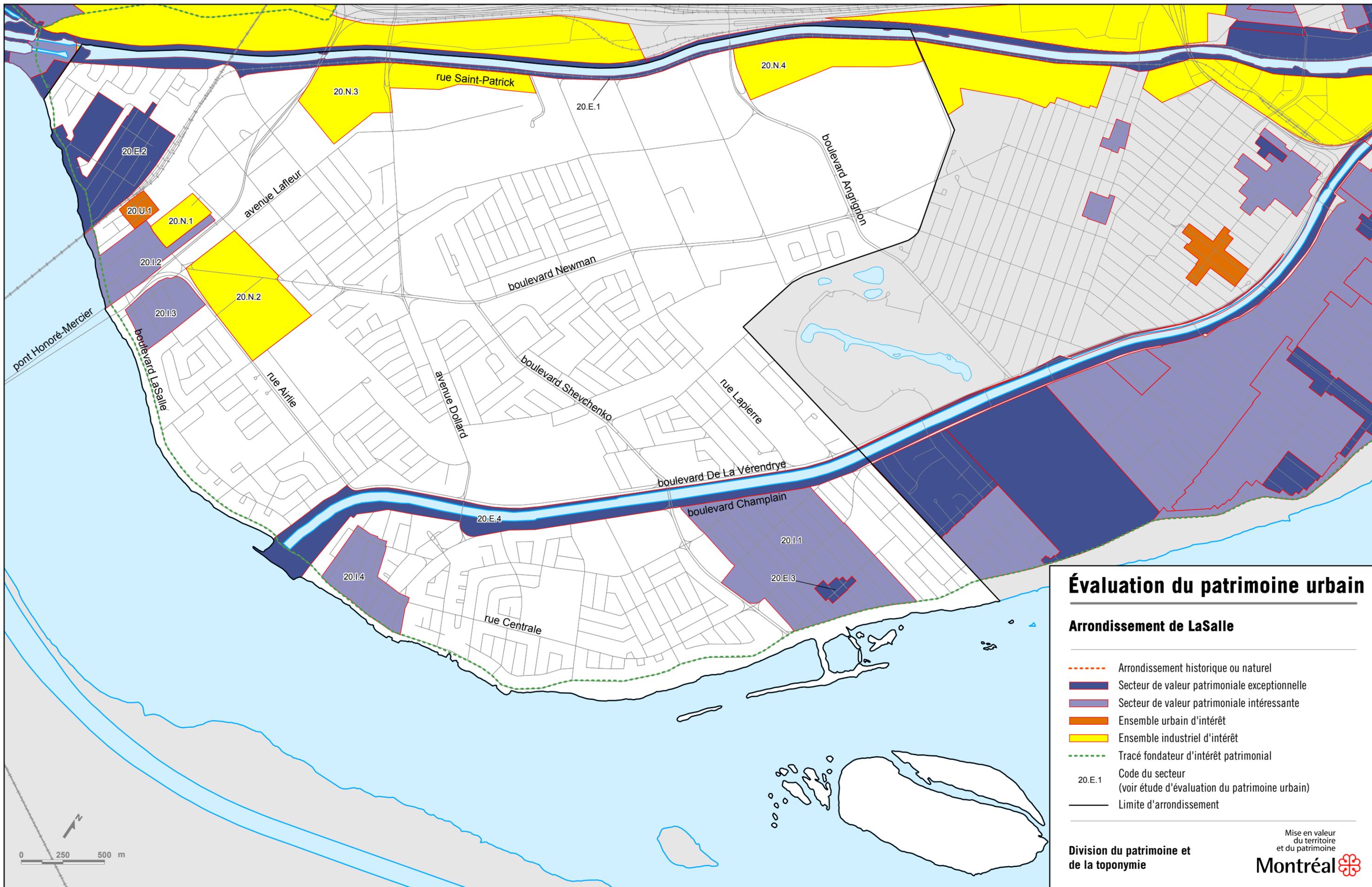
8590, boulevard LaSalle

LES OUVRAGES INDUSTRIELS

225, avenue Lafleur
Seagram

31, rue Airlie
Fleishman, Standard Brands, Nabisco

Il faut noter que le 13, avenue Strathyre, déjà cité par la Ville, est aussi classé comme un immeuble intéressant et n'apparaît pas dans la liste ci-dessus en raison de sa localisation dans le secteur des Highlands.



3.2.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement de LaSalle se situe dans la section ouest de l'île de Montréal en bordure du lac Saint-Louis, à proximité de plusieurs axes de transport hydrographique et des rapides de Lachine, un lieu de concentration saisonnière de ressources halieutiques. L'emplacement présente deux terrasses, l'une riveraine et l'autre de 30 mètres d'élévation, qui ont pu être occupées par des groupes amérindiens depuis 4 000 ans avant aujourd'hui.

Ce lieu présente une grande importance dans le développement de Montréal car il a été un point majeur de transit pour tout le transport vers les Grands Lacs, avant la construction du canal de Lachine. Les occupations anciennes se répartissent alors près de la berge, aujourd'hui entre l'avenue Dupras et la 80^e Avenue, approximativement le quartier Highlands.

Les sulpiciens, devenus seigneurs de Montréal en 1663, encouragent l'essaimage de noyaux de colonisation sur le pourtour de l'île de Montréal. Baie-D'Urfé, Sainte-Geneviève, Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue sont des exemples concrets de leur politique d'expansion territoriale. Les Français établissent un premier avant-poste à LaSalle, en amont des



La recherche archéologique a recours à un ensemble de méthodes et techniques permettant d'identifier la présence de vestiges enfouis, de les décrire, de les prélever et de les analyser en fonction de leur apport à une meilleure compréhension de nos sociétés passées. En cas de découverte fortuite de vestiges ou d'objets, il est nécessaire d'en informer les instances gouvernementales afin que le lieu de la découverte soit évalué.

rapides; il s'agit du poste de Lachine, désigné sous le nom de fort Rémy. Les forts Cuillier et Rolland, également représentés sur les cartes de la première moitié du XVIII^e siècle et dont les localisations exactes demeurent indéterminées, pourraient avoir été construits sur le territoire de LaSalle.

L'exploitation agricole des terres se développe d'abord en bordure des rives, puis en fonction des axes de communication terrestres, les chemins de Lachine et du Bord-du-Lac. Deux aménagements importants du XIX^e siècle sont également présents sur le territoire de LaSalle: le canal de Lachine et le canal de l'aqueduc. C'est en 1887, avec la construction de la voie ferrée de la compagnie Atlantic and North West Railway, que s'amorce le lotissement des terres agricoles, un processus qui s'accélère à partir du début du XX^e siècle.



Les collections archéologiques ont une valeur patrimoniale indéniable et représentent une richesse collective qui mérite toute notre attention. Ces objets illustrent avec éloquence notre histoire matérielle et jouissent d'un pouvoir fortement évocateur qui rappelle les modes de vie de nos prédécesseurs. Jarre en terre cuite grossière d'Angleterre, 1760-1840; objet amérindien, pointe de projectile, 2 500 ans avant Jésus-Christ; cannelé de tonneau en laiton, XVIII^e siècle. Photographies : P. Fauteux.

A. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

20.AP.1 ET 20.A.1 CANAL DE LACHINE ET LA LASALLE COKE

Les rapides de Lachine forment une barrière infranchissable pour les navires qui remontent le fleuve Saint-Laurent. L'ouverture du canal de Lachine (1825) favorise, outre le passage des navires, le développement industriel le long du canal et l'utilisation de l'énergie hydraulique à l'emplacement des différentes écluses. Le canal est élargi à deux reprises entre 1825 et 1850. L'importance et la concentration des industries en bordure du canal est telle qu'il devient le moteur du développement économique du Canada au cours du XIX^e siècle. Le déclin s'amorce vers 1907, pour se confirmer entre 1960-1970 avec la fermeture du canal de Lachine en tant que voie commerciale.

Le canal de Lachine a été déclaré lieu historique national en vertu de dispositions fédérales. Sa rive sud, où est la rue Saint-Patrick dans les limites de l'arrondissement de LaSalle, abrite divers éléments à caractère patrimonial, tels le pont Gauron ou pont de Ville Saint-Pierre, le pylône de ligne électrique à l'angle de la rue Saint-Patrick et de l'avenue Dollard, l'élévateur-grue de la compagnie LaSalle Coke et le pont du Canadien Pacifique, situé près de la rue Clément.

LaSalle Coke

L'usine de la LaSalle Coke est construite en 1928 au bord du canal de Lachine par la Montreal Coke & Manufacturing Company, pour la production de gaz destiné à l'éclairage, à la cuisson et au chauffage. Lorsque ce gaz est remplacé par le gaz naturel de l'Ouest canadien, des rajustements s'imposent. L'usine réoriente ses activités vers la production de coke pour les fonderies et les industries chimiques. L'usine, à l'exception de la tour utilisée pour le chargement des

navires, est démolie en 1977. La tour LaSalle Coke érigée en 1928 se dresse à proximité des silos de Ciment Saint-Laurent, entre le canal de Lachine et la rue Saint-Patrick; elle est reliée à un convoyeur qui franchit la rue Saint-Patrick vers l'usine et la centrale adjacente.

Chemin Girouard

Le chemin Girouard, qui longe historiquement le flanc sud du canal de Lachine, est aujourd'hui remplacé par une partie de la rue Saint-Patrick et, approximativement, par le tracé de la rue Elmslie et de l'avenue Lafleur, avant de rejoindre le boulevard LaSalle. Son emprise borde les terres agricoles de la côte Saint-Paul et de la côte Lachine. Des vestiges des habitations rurales, des dépendances et des aménagements secondaires (puits, latrines, fosses à déchets, etc.) peuvent être conservés encore aujourd'hui en sous-sol, comme en témoigne le site archéologique BIFj-033.



20.AP.1 Cette tour utilisée pour le chargement des navires, est aujourd'hui un vestige incontournable de l'usine de LaSalle Coke

20.AP.2 ET 20.A.2 ZONE CÔTIÈRE

La bordure de l'île de Montréal comprend les rives mais également le chemin qui en suit le pourtour et les terres qui le bordent. Ces emplacements peuvent avoir été utilisés au cours des périodes préhistorique et historique selon divers choix d'établissement, en fonction de l'époque et des populations concernées.

Berge et îles

Les avancées de terres, les baies et les îles forment des environnements particuliers qui permettent d'exploiter les ressources dans le cadre d'activités de chasse et de pêche. Quand ces formations se trouvent de plus situées sur un axe de communication majeur et en bordure de rapides, comme c'est le cas ici, les probabilités d'y retrouver des vestiges de campements amérindiens préhistoriques ou des occupations européennes datant des XVII^e et XVIII^e siècles croissent de façon importante. Ce fait est d'ailleurs démontré par le nombre de sites archéologiques répertoriés sur le territoire de LaSalle et dans les arrondissements voisins. Plusieurs sites archéologiques préhistoriques recensés sont localisés sur l'île aux Hérons et l'île aux Chèvres. Certains espaces en rive offrent également un fort potentiel archéologique pour la période préhistorique. C'est donc l'ensemble de la berge et des îles qui est ciblé, car les modifications effectuées au cours du XX^e siècle, particulièrement l'ajout de remblais, ont souvent eu pour conséquence de favoriser la protection des vestiges archéologiques présents en sous-sol.

Parc des Rapides

L'exploitation des ressources des rapides de Lachine s'amorce dès la période préhistorique, comme en témoignent les sites archéologiques amérindiens découverts à ce jour. Au cours du dernier quart du XVII^e siècle, les colons européens pratiquent, le plus souvent, des activités agricoles et amorcent l'utilisation de moulins hydrauliques : moulins à farine, à carder, à clous et scierie. Dans le parc des Rapides, la présence de plusieurs types de moulins en activité de 1723 à

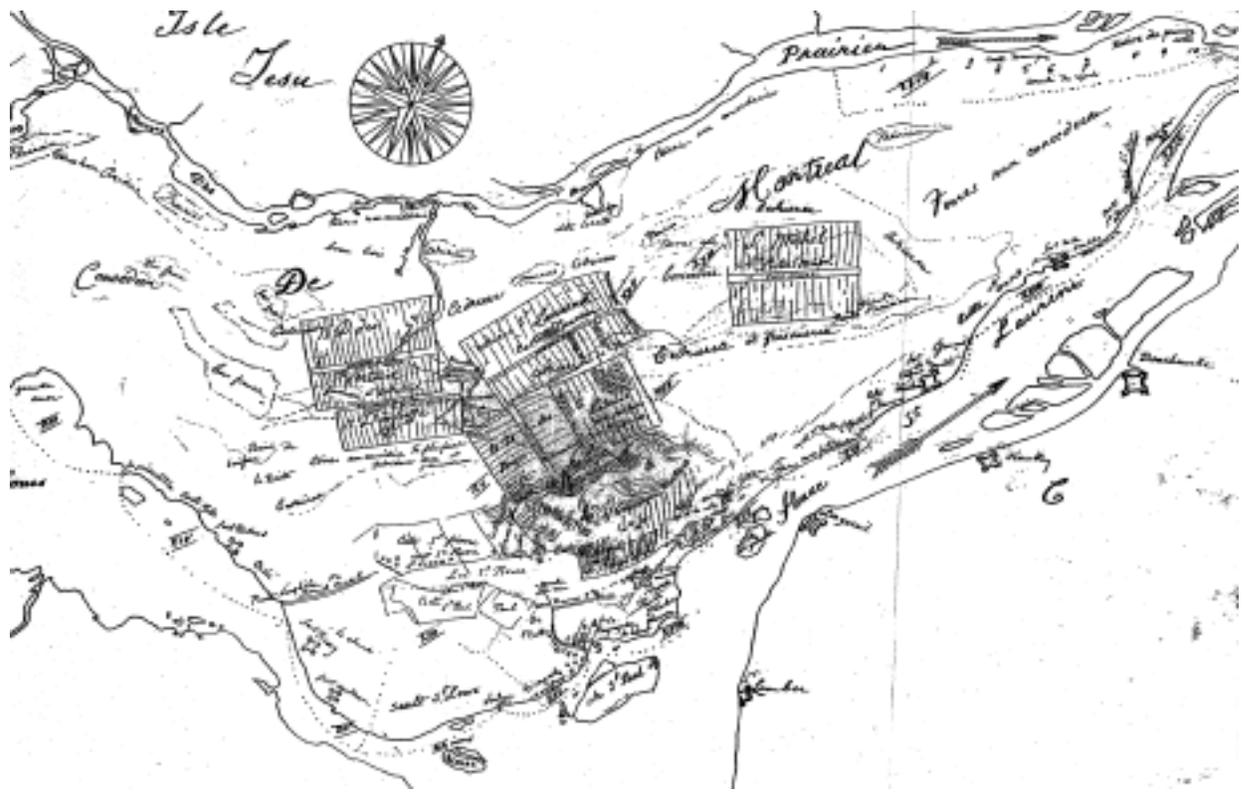
1869 a été confirmée lors de l'expertise du site archéologique BiFj-038. L'emplacement est également utilisé à partir de 1897 pour l'exploitation d'une centrale hydroélectrique, la Lachine Power Station.

Chemin du Bas-Lachine

Plusieurs routes relient la côte Lachine à Ville-Marie, notamment le chemin de Lachine, au nord du canal du même nom. À LaSalle, le chemin du Bas-Lachine, aujourd'hui boulevard LaSalle, longe la berge sud de l'île et constitue l'axe principal de transport terrestre. Son tracé suit le front des terres agricoles exploitées dès le XVIII^e siècle, ce qui implique que des vestiges des habitations rurales, des dépendances et des aménagements secondaires (puits, latrines, fosses à déchets, etc.) peuvent être conservés en sous-sol, aux abords et le long de son emprise ou dans celle des rues transversales. De plus, ce chemin traverse le secteur du fort Rémy et celui de la ferme Fleming, dont des traces se trouvent dans son emprise, de même que le canal de l'aqueduc, mis en service en 1856.

Fort Cuillerier

Le fort Cuillerier fait partie des avant-postes français établis autour de l'île de Montréal au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle. Sa localisation générale est illustrée sur la carte de Belmont de 1702. Il est décrit comme une maison fortifiée faite de bois, érigée par René Cuillerier dit Léveillé vers 1676. L'une des localisations probables se trouve à l'angle du boulevard LaSalle et de la 80^e Avenue, sur le lot cadastral originaire 973. Cet emplacement a fait l'objet d'une expertise archéologique qui a permis de mettre au jour une fondation en maçonnerie de pierre. Les recherches archéologiques au site BiFj-009 ne démontrent pas qu'il s'agit du fort Cuillerier, mais l'absence de sondages en périphérie des fondations découvertes ne permet pas de rejeter ce lieu comme emplacement potentiel du fort.



20.AP.2 Extrait d'une carte de François Vachon de Belmont de 1702 où le fort Coullierier est indiqué. Bibliothèque nationale du Québec

Ferme et moulin Fleming

Ce moulin est localisé en bordure nord du boulevard LaSalle à l'angle de l'avenue Strathyre, dans le parc Stinson. Il constitue le seul exemple de moulin de type anglo-saxon au Québec. L'emplacement se trouve sur le fief Milot, sur une partie concédée en 1669 et utilisée dans le cadre d'activités agricoles. Lorsque William Fleming achète la ferme, en 1814, on y trouve une maison de pierre, une grange, un moulin et d'autres bâtiments. La ferme Fleming s'agrandit et le second moulin, en maçonnerie de pierre, est construit en 1827. À la mort de Fleming (1860), la ferme compte deux maisons, un moulin à vent, un moulin à scie, une boutique de forge, un entrepôt, une grange et une écurie. Les installations sont reprises par son fils, qui continue les activités de meunerie jusqu'en 1880. Après une première vente, le terrain est acquis en 1928 par la Wellcome Foundation, qui fait consolider le moulin à vent. La fondation cède une partie de ses terres à Ville de LaSalle en 1847 pour la création du parc Stinson. Ce lieu correspond au site archéologique BiFj-007.



20.AP.2 Aquarelle de James Duncan illustrant le site Fleming vers 1840. La maison à l'extrême gauche serait celle de Jean-Baptiste Mallet, celle devant le moulin est la première maison du meunier. Archives nationales du Canada.

Poste militaire royal, le King's Post

Ce poste militaire royal est peu documenté, mais son emplacement se trouve vraisemblablement à proximité de la 75^e Avenue. Sa construction débute vers 1775, sous les soins de l'armée britannique, et se termine vers 1815. L'endroit est utilisé comme base de transit vers les Grands Lacs, lors des envois militaires, et comme halte pour les immigrants en route vers l'ouest. Les aménagements sur trois arpents de façade comprennent à l'époque un quai, des entrepôts, une poudrière, une caserne de bois et des dépendances. De plus, deux bâtiments de pierre abritent les bureaux de l'intendance et les officiers. Les besoins pour le transport militaire ne sont plus aussi pressants après l'ouverture du canal de Lachine (1825), puisque que les expéditions de troupes et de matériel peuvent désormais se faire à partir de Montréal. Le poste est donc acquis vers 1830 par Charles Penner, qui utilise les bâtiments à des fins agricoles. La construction de la nouvelle prise d'eau de l'aqueduc, vers 1873, impose la destruction des bâtiments; seule la poudrière subsiste, avant d'être démolie vers le milieu du XX^e siècle.

Prise d'eau du canal de l'aqueduc

En 1852, la Ville de Montréal entérine le projet de construction du canal de l'aqueduc, d'une station de pompage hydraulique et du réservoir McTavish. Ces nouveaux équipements sont mis en service en 1856 et permettent d'assurer un approvisionnement constant en eau. La prise d'eau du canal se trouve alors à LaSalle, entre la 63^e et la 65^e Avenue (site archéologique BiFj-074). L'accroissement des besoins en eau et les ennuis causés par la glace lors du dégel printanier obligent la Ville de Montréal à modifier l'entrée d'eau, qui sera alors déplacée en amont, à la hauteur de la 75^e Avenue.

20.AP.3 FORT RÉMY, LE FIEF MILOT

Dès 1667, l'explorateur Robert Cavelier de LaSalle se fait concéder une terre en censive et un fief en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'extrémité ouest d'un sentier de portage utilisé pour contourner les rapides de Lachine. Cette terre couvre approximativement le territoire actuel de Lachine, LaSalle et Dorval. Son domaine forme une réserve dont la superficie correspond sensiblement à celle du quartier Highlands, de l'avenue Dupras à la 80^e Avenue. C'est sur ces terres qu'est érigé le fort Rémy comme refuge pour les colons en cas d'attaque iroquoise. En 1669, LaSalle vend sa terre en censive aux marchands LeBer et LeMoynes, puis son fief à Jean Milot. Ce dernier continue la construction du fort et entreprend, en 1670, celle d'un moulin à vent. Le fort est entouré d'une enceinte de pieux et comprend le manoir Milot, un grand bâtiment dont le rez-de-chaussée loge une forge, une boulangerie et un puits. Vers 1676, une chapelle de bois est construite dans l'enceinte du fort. Elle sera remplacée en 1703 par une église de pierre, l'église des Saints-Anges.

Le fort Rémy porte d'abord le nom de fort ou poste de Lachine. C'est vers 1670 que son nom est modifié pour celui de fort Rémy, pour honorer le premier curé du lieu. Outre le manoir et la chapelle, le fort regroupe de multiples bâtiments : un presbytère, des casernes, une grange, un moulin et quelques habitations. Le premier moulin est remplacé par un second, situé en rive et actionné par l'eau. C'est à partir du fort Rémy que se développe le premier noyau villageois, comme en d'autres lieux en périphérie de l'île de Montréal. L'attaque iroquoise de 1689 – qui demeure un fait marquant de cette période – est l'un des éléments qui porte atteinte au développement de la petite communauté et mène à l'abandon du bourg au profit de Lachine. Cet événement s'inscrit dans la foulée de la guerre franco-iroquoise et, plus particulièrement, comme représailles contre l'expédition de Denonville aux Grands Lacs, où il fait de nombreux prisonniers iroquois.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, le fief Milot est cédé à Jean-Baptiste Mallet, capitaine de milice. En 1781, les Mallet occupent trois terres contiguës, dont celle où se trouve le fort Rémy. La famille Mallet se départit de ses terres en 1837 en faveur de William Hannah, lequel modifie le bâti existant et se fait construire une nouvelle maison. En 1867, une maison neuve et plusieurs dépendances situées à l'arrière (des granges, une écurie et d'autres structures secondaires) sont présentes. La ferme est vendue la même année à Patrick Mooney, qui conserve essentiellement le bâti en place. Les oblats acquièrent ensuite la propriété et y érigent un noviciat en 1866, à proximité des vestiges de l'église des Saints-Anges. Outre le grand bâtiment principal en pierre, on y trouve la maison des sœurs, un cimetière et une ferme, puisque les terres agricoles sont exploitées par les oblats. Le noviciat est démoli au cours de la seconde moitié du XX^e siècle et une partie des pierres a été rejetée dans le fleuve.

Les seuls éléments du fort identifiés à ce jour sont les vestiges du site de l'église des Saints-Anges. Le site archéologique BiFj-008 est localisé en bordure du boulevard LaSalle, entre la voie ferrée et la rue des Oblats.

B. Les secteurs d'intérêt archéologique

20.A.1 CANAL DE LACHINE ET LA LASALLE COKE

Voir texte 20.AP.1

20.A.2 ZONE CÔTIÈRE

Voir texte 20.AP.2

20.A.3 BURROUGHS WELLCOME & CO. LTD.

Le bâtiment de la Burroughs Wellcome & Co. Ltd. est localisé au 60, avenue Riverview. Construit en 1930, c'est l'un des prototypes de l'architecture de béton en Amérique du Nord. Une petite station de pompage de même style que le bâtiment principal est toujours en place à l'angle du boulevard LaSalle et de l'avenue Dupras. Le bâtiment a été acquis par Ville de LaSalle pour en faire son hôtel de ville. Le terrain occupé par la Burroughs Wellcome est situé sur un replat de terrasse dont le talus présente une pente vers le nord. La reconfiguration de la côte de la rue Airlie (à l'est du bâtiment) a exigé d'excaver le talus afin d'amoindrir la pente. Ces travaux auraient entraîné la découverte de sépultures, selon la tradition orale locale.

C. Les sites archéologiques

BIFJ-007, MOULIN FLEMING, PARC STINSON

**Mesure de protection : site archéologique
à protéger**

Statut légal : bien archéologique classé

Thème : complexe agricole, activité artisanale

Le moulin à vent Fleming est localisé historiquement à l'intérieur des limites du fief Milot, sur une partie concédée en 1669 et utilisée dans le cadre d'activités

agricoles. Lorsque William Fleming achète la ferme, en 1814, on y trouve une maison de pierre, une grange et d'autres bâtiments. La ferme Fleming s'agrandit vers 1815 avec la construction d'un moulin de bois, remplacé par un moulin de pierre en 1827. À la mort de Fleming, en 1860, la ferme compte deux maisons, un moulin à vent, un moulin à scie, une boutique de forge, un entrepôt, une grange et une écurie. Les installations sont reprises par son fils, qui poursuit les activités de meunerie jusqu'en 1880. Après une première vente, le terrain est acquis en 1928 par la Wellcome Foundation, qui fait consolider le moulin. La fondation cède ensuite (1847) une partie de ses terres à LaSalle en vue de l'aménagement du parc Stinson, où s'élève aujourd'hui le moulin. Le moulin Fleming constitue le seul exemple de moulin de type anglo-saxon au Québec.



BIFJ-007 Le site archéologique du moulin à vent Fleming et le parc Stinson

La maçonnerie, les ailes de même que la galerie et le lambris qui recouvre la maçonnerie du moulin ont été restaurés. Le site archéologique du parc Stinson a fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique (GRHQ 1989), d'une première phase d'inventaire archéologique en 1991 (GRHQ 1991) et d'une seconde phase en 2003. Une grande partie du parc municipal ainsi que les emprises du boulevard LaSalle et de l'avenue Strathyre présentent un potentiel archéologique (SACL à paraître).

BIFJ-008, ÉGLISE DES SAINTS-ANGES DE LACHINE, PARC DES SAINTS-ANGES

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site archéologique classé

Thème : noyau villageois fortifié

C'est sur les terres de Robert Cavelier de LaSalle qu'est érigé le fort Rémy afin de servir de refuge aux colons en cas d'attaque iroquoise. En 1669, LaSalle vend sa terre en censive aux marchands LeBer et LeMoynes, puis son fief à Jean Milot. Ce dernier continue la construction du fort et entreprend en 1670 celle d'un moulin à vent. Le fort est entouré d'une enceinte de pieux et comprend le manoir Milot, un grand bâtiment dont le rez-de-chaussée loge une forge, une boulangerie et un puits. Vers 1676, une chapelle de bois est construite dans l'enceinte du fort; elle sera remplacée en 1703 par une église de pierre, l'église des Saints-Anges.



BiFj-008 Le site archéologique de l'église des Saints-Anges de Lachine.

Le fort Rémy est appelé à l'origine le fort ou le poste de Lachine. Outre le manoir et la chapelle, il comprend de multiples bâtiments : un presbytère, des casernes, une grange et quelques habitations. C'est d'ailleurs à partir du fort que se développe le premier noyau villageois, un phénomène présent en d'autres lieux à la périphérie de l'île de Montréal. Le site archéologique de l'église des Saints-Anges de Lachine est localisé en bordure du boulevard LaSalle, entre la voie ferrée et la rue des Oblats. Le lieu a fait l'objet d'un inventaire (Picard 1976, Larocque 1984 et 1985) et d'une fouille (Picard 1978) archéologiques qui ont permis la mise au jour des fondations de l'église et de nombreuses sépultures. Les vestiges archéologiques de l'église sont conservés *in situ*.

BIFJ-009, SITE DIT DU FORT CUIILLIER

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : activité résidentielle, fort

Un ouvrage appelé fort Cuillier est illustré sur le plan de Belmont de 1702, sur la berge de ce qui est aujourd'hui LaSalle. Quelques chercheurs se sont intéressés à la localisation de ce fort érigé vers 1676 et décrit comme étant de bois; ils émettent différentes hypothèses. Par ailleurs, la maison des Cuillier a été construite en pierre vers 1712. L'une des hypothèses

quant à la localisation du fort retient les lots cadastraux 973-17 et 973-18 de la paroisse de Lachine (Denys 1981). Un inventaire archéologique a ainsi été mis de l'avant en 1981 (Archéologie Illimitée 1981) sur le lot cadastral 973-17, où des vestiges en pierre étaient visibles en surface. Une tranchée exploratoire a permis de dégager le parement sud du mur de fondation et le sol de terre battue de la cave. Certains éléments de la collection d'objets recueillis dans la cave permettent d'estimer la date d'occupation de la maison, soit le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. À première vue, l'emplacement ne correspond pas à celui du fort Cuillerier. Toutefois, une autre hypothèse doit être considérée : il peut s'agir d'une reconstruction sur le même lot cadastral; ainsi, les vestiges répertoriés peuvent appartenir à une seconde génération de bâtiments. Les recherches archéologiques au site BiFj-009 ne démontrent pas hors de tout doute qu'il s'agit du fort Cuillerier, mais l'absence de sondages en périphérie des fondations de pierre ne permet pas de rejeter ce lieu comme emplacement potentiel du fort.

**BIFJ-014, BIFJ-015 ET BIFJ-020,
SITES AMÉRINDIENS PRÉHISTORIQUES
DE L'ÎLE AUX HÉRONS**

**BIFJ-016A, BIFJ-016B, BIFJ-017, BIFJ-018, BIFJ-019
ET BIFJ-021, BIFJ-022, BIFJ-023, BIFJ-024,
SITES AMÉRINDIENS PRÉHISTORIQUES
DE L'ÎLE AUX CHÈVRES**

**Mesure de protection : sites archéologiques
à protéger**

Thème : occupation amérindienne

La vallée du Saint-Laurent, incluant l'île de Montréal, constitue au cours de la période préhistorique un lieu de résidence et de passage pour différents groupes amérindiens. Les manifestations connues à proximité ou sur l'île de Montréal sont associées aux périodes archaïque et sylvicole, une séquence d'occupation qui s'amorce il y a environ 4 000 ans. L'inventaire archéologique des îles des rapides de Lachine mis de

l'avant en 1984, dans le cadre du projet Archipel (Archéotec 1984), a mené à la découverte de sites archéologiques de différentes époques sur l'île aux Hérons et l'île aux Chèvres. Les sites BiFj-014 et BiFj-015 sont représentatifs de la période du sylvicole moyen et supérieur tandis que les sites BiFj-016 à BiFj-019 et BiFj-020 à BiFj-023 sont représentatifs du sylvicole moyen.

**BIFJ-033, USINE SHAWINIGAN STEEL & MILL
SUPPLIES INC.**

**Mesure de protection : aucune protection
requis pour l'emplacement BiFj-033**

Thème : activité industrielle

Les terres qui bordent aujourd'hui le canal de Lachine ont souvent été utilisées à des fins agricoles. C'est le cas du terrain où a été érigée, vers 1960, l'usine Shawinigan Steel & Mill Supplies Inc. Cette usine spécialisée dans la récupération de la ferraille comptait de multiples bâtiments reliés entre eux par des chemins de terre battue. L'usine ferme à la fin des années 1970. L'inventaire archéologique du lot cadastral 1012 (Bilodeau 1992), dans le cadre de la construction du pont des Trinitaires, a permis d'identifier des éléments mobiliers associés aux utilisations agricole et résidentielle du lieu.

BIFJ-038, MOULINS À EAU, PARC DES RAPIDES

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : activité artisanale

À leur arrivée, les colons européens pratiquent le plus souvent des activités agricoles et développent progressivement différentes activités complémentaires, telle l'exploitation de moulins hydrauliques. Plusieurs types de moulins à eau, localisés aujourd'hui dans les limites du parc des Rapides, ont été recensés entre 1723 et 1869 : moulins à farine, à carder et à clous et scierie. L'endroit est en outre utilisé à partir de 1897 aux fins d'une centrale hydroélectrique, celle de la Lachine Power Station. L'inventaire archéologique du parc des Rapides réalisé en 1994 (Arkéos 1994) confirme la présence *in situ* et l'excellent état de conservation des vestiges de ces moulins à eau et des pièces de machinerie connexes, dont quelques-unes ont été recueillies et mises en collection



BiFj-038 Pièces d'engrenage mises au jour lors de l'inventaire archéologique du site des moulins à eau, parc des Rapides.

BIFJ-074, PREMIER CANAL DE L'AQUEDUC DE MONTRÉAL

Mesure de protection : aucune protection requise pour l'emplacement BiFj-074

Thème : activité industrielle, approvisionnement en eau

Vers 1848, la Cité de Montréal, qui doit améliorer les conditions d'approvisionnement en eau du fait de la croissance démographique, décide de construire le réservoir du square Saint-Louis. Par suite d'importants incendies en 1852, Montréal adopte les projets de construction du canal de l'aqueduc, d'une station de pompage hydraulique et du réservoir McTavish. Ces nouveaux équipements sont mis en service en 1856. La prise d'eau du canal se trouve alors à LaSalle, entre la 63^e Avenue et la 65^e Avenue, en amont des rapides de Lachine. L'accroissement des besoins en eau et les ennuis causés par la glace lors du dégel printanier obligent la Ville à déplacer la prise d'eau en amont, à la hauteur de la 75^e Avenue. L'intervention archéologique effectuée (Ethnoscop 1994) dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la Communauté urbaine de Montréal a permis la mise au jour de maçonneries associées au premier canal de l'aqueduc, daté de 1854-1873. Les vestiges découverts sont localisés dans l'emprise du boulevard LaSalle, à l'angle du boulevard Champlain.

**BIFJ-077, BOULEVARD LASALLE,
ENTRE L'AVENUE ORCHARD ET LA 90^e AVENUE**

**Mesure de protection : site archéologique
à protéger**

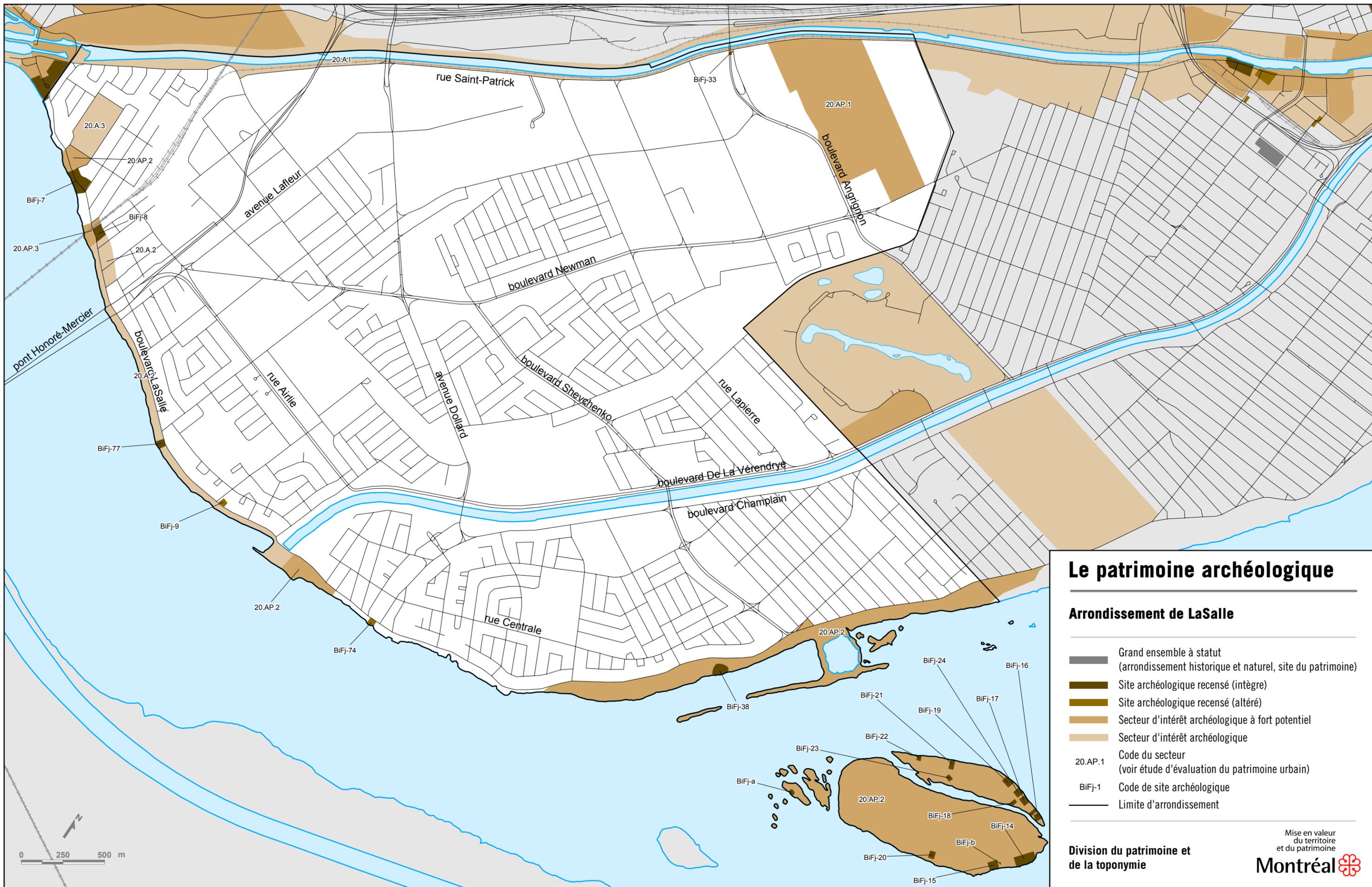
Thème : activité résidentielle

Localisé en bordure du fleuve Saint-Laurent, face aux numéros civiques 9195 et 9197 du boulevard LaSalle, le site archéologique BiFj-077 se compose de deux ouvrages de maçonnerie mis au jour en 1993 (Ethnoscop 1994). Le premier vestige correspond à une structure de forme circulaire constituée de moellons de granit, tandis que le second ouvrage est composé de deux murs de calcaire représentant les faces est et ouest d'un ancien bâtiment. Selon les données historiques et cartographiques disponibles, ces vestiges pourraient être associés à des établissements domestiques occupés dès le XVIII^e siècle.

D. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre les sites et les biens archéologiques classés, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, les arrondissements historiques et naturels, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique. La liste suivante indique les biens à statut où il est nécessaire d'évaluer plus avant le potentiel archéologique et d'assurer la protection du patrimoine archéologique.

- Moulin à vent Fleming, parc Stinson BiFj-007, 9675, boulevard LaSalle, bien archéologique classé
- Site archéologique de l'église des Saints-Anges-de-Lachine BiFj-008, site archéologique classé
- Ancien hôtel de ville, 13, avenue Strathyre, monument historique cité
- Maison Penniston, 7525, boulevard LaSalle, monument historique cité
- Maison des domestiques Penniston, 33-35, avenue Alepin, monument historique cité
- Maison DeLorimier-Bélanger, 9601, boulevard LaSalle, monument historique cité
- Maison DeLorimier-Bélanger, 9603, boulevard LaSalle, monument historique cité
- Canal de Lachine, lieu historique national



Le patrimoine archéologique

Arrondissement de LaSalle

- Grand ensemble à statut
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
- Site archéologique recensé (intègre)
- Site archéologique recensé (altéré)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Secteur d'intérêt archéologique
- 20.AP.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- BIFJ-1 Code de site archéologique
- Limite d'arrondissement

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine

**Division du patrimoine et
de la toponymie**

Montréal

4.

RECOMMANDATIONS

4.I Générales à l'échelle de l'arrondissement

Nous recommandons :

- dans les **secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel**, de protéger les caractéristiques architecturales et paysagères, de veiller à l'intégration des nouveaux bâtiments à leur environnement et de s'assurer que les modifications aux bâtiments existants se fassent en tenant compte du contexte. La réglementation devra prévoir que les interventions dans ces secteurs soient encadrées par des critères – plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – mais aussi par des règles si la situation le justifie.
- pour les **bâtiments d'intérêt patrimonial exceptionnel et intéressant**, de protéger leurs caractéristiques architecturales en s'assurant que les modifications aux bâtiments énumérés dans les listes soient encadrées, dans la réglementation, par des critères (PIIA) mais aussi par des règles si la situation le justifie.
- dans les **secteurs d'intérêt patrimonial intéressant**, de protéger les caractéristiques architecturales et paysagères, de veiller à l'intégration des nouveaux bâtiments à leur environnement et de s'assurer que les modifications aux bâtiments existants se fassent en tenant compte du contexte. La réglementation devra prévoir que les interventions dans ces secteurs soient encadrées par des règles.
- **que l'élaboration des PIIA et l'élaboration de règles dans les règlements de zonage** favorisent une architecture de qualité et consolident le cadre bâti en harmonie avec le caractère de chaque lieu, en contrôlant notamment l'apparence des nouvelles constructions afin qu'elles s'intègrent à leur milieu environnant, ainsi qu'en contrôlant l'apparence des modifications à un bâtiment pour qu'elles s'harmonisent avec son expression architecturale spécifique.

Les principes qui devraient guider l'élaboration des PIIA et des règles sont les suivants : conserver l'identité des secteurs, connaître avant d'intervenir et maintenir le bon état et l'intégrité des bâtiments par l'entretien.

Les variables suivantes devraient être considérées dans l'élaboration des PIIA et des règles :

- Parcelaire : mode de division, dimensions et proportions des parcelles, mode d'implantation du bâti, aménagement du terrain.
 - Bâti : volumétrie (gabarit, nombre d'étages, forme de la toiture), traitement des façades (saillies, composition des façades, rythme, forme et dimensions des ouvertures, modèles de portes et de fenêtres, revêtements, ornementation, couleurs, matériaux et textures, etc.).
- d'instaurer des mesures de zonage spécifiques pour des **ensembles significatifs** tels que les noyaux paroissiaux (parc, école, église, presbytère, etc.) afin de préserver l'essence de leur valeur patrimoniale.
 - d'étudier les territoires identifiés comme **ensembles urbains d'intérêt**, de recenser les typologies des ensembles qui présentent une grande homogénéité et de développer des outils visant à sensibiliser la population à l'égard de l'intérêt patrimonial de ces ensembles.
 - d'établir un contrôle sur les **démolitions** dans les secteurs d'intérêt patrimonial et pour les bâtiments patrimoniaux en évaluant l'intérêt patrimonial des bâtiments concernés afin d'éviter des pertes irréversibles.
 - d'éviter le fractionnement des **grandes propriétés** et d'assurer la protection et la mise en valeur des propriétés institutionnelles.

- d’appliquer les mesures nécessaires à un examen du potentiel archéologique et, le cas échéant, à la protection des vestiges découverts, préalablement aux travaux d’excavation publics et privés dans les **grands ensembles à statut et les biens culturels à statut, les sites archéologiques recensés et les secteurs d’intérêt archéologique à fort potentiel.**
- de favoriser la prise en compte des **vestiges présentant une grande valeur archéologique** dans la conception et la réalisation des projets de construction ou d’aménagement urbain, notamment par l’adaptation des travaux ou l’intégration des vestiges.
- d’assurer la protection et la mise en valeur des aménagements urbains, des parcs et des **espaces publics.**
- de préserver et de protéger le **couvert végétal**, qui contribue beaucoup au caractère de plusieurs secteurs patrimoniaux répertoriés, de favoriser les plantations et de protéger de façon générale le patrimoine naturel, ainsi que de préserver et mettre en valeur le caractère champêtre des secteurs où l’on retrouve encore des paysages agricoles.
- de protéger les **perspectives** d’intérêt patrimonial telles que les vues sur le centre-ville, le mont Royal, les plans d’eau, les places publiques, les monuments commémoratifs, certains bâtiments ou clochers, etc.
- de préserver la spécificité de la **trame urbaine** montréalaise, qui découle des tracés fondateurs et des caractéristiques naturelles, et de préserver la grille orthogonale (incluant les ruelles des arrondissements du centre) ainsi que les plans d’ensemble et grilles particulières de certains arrondissements; de contrôler les subdivisions cadastrales afin de préserver le rythme des rues et de sauvegarder l’échelle du bâti.
- de développer des outils de promotion et de mise en valeur des **tracés fondateurs à fort potentiel**, aux fins de la protection de leur caractère.
- de développer un plan stratégique pour les **artères commerciales principales** (vitalité, affichage, rénovation, éclairage, mobilier urbain, etc.) qui tienne compte de la dimension patrimoniale des lieux et de concilier les opérations de travaux publics avec les préoccupations patrimoniales.

4.2 Générales à l'échelle montréalaise

Nous recommandons :

- de développer des outils de protection et de mise en valeur, incluant la **citation en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec***, pour les immeubles qui possèdent une valeur patrimoniale élevée à l'échelle montréalaise, comme certaines maisons rurales et villas, institutions (ex. : écoles, églises), services municipaux (ex. : bains, casernes, complexes civiques), etc.
 - de développer des outils de protection et de mise en valeur, incluant la création de **sites du patrimoine en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec***, pour les sites qui possèdent une valeur patrimoniale élevée à l'échelle montréalaise, notamment certains noyaux villageois, ensembles institutionnels, grands domaines, grands gestes urbains et architecturaux, etc.
 - à partir des critères de sélection établis pour l'évaluation des bâtiments et des secteurs susceptibles d'avoir un intérêt pan-montréalais, de développer un plan d'attribution de statuts patrimoniaux en vertu de la ***Loi sur les biens culturels du Québec***, de fixer des critères d'évaluation pour les interventions sur les bâtiments et territoires protégés par le volet municipal de cette même loi, d'élaborer des outils de protection et de dresser un plan directeur pour la mise en valeur de chacun des sites du patrimoine.
 - d'élaborer pour le public, les employés municipaux et les élus des activités et des **outils de sensibilisation** à l'égard du patrimoine.
- de réaliser des **études plus poussées** permettant d'accroître la connaissance du patrimoine bâti, historique et archéologique afin d'évaluer la valeur patrimoniale rattachée à différentes problématiques, notamment :
 - étudier les territoires identifiés comme **secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel et secteurs d'intérêt archéologique** pour évaluer le degré de préservation du milieu physique, localiser les sites archéologiques conservés et définir préventivement les mesures de protection du patrimoine archéologique.
 - faire des études détaillées sur le **patrimoine industriel** pour déterminer une stratégie de conservation et de développement des sites ; étudier plus spécifiquement les territoires identifiés comme ensembles industriels d'intérêt.
 - établir des balises et des critères permettant de bien planifier et gérer la problématique du **patrimoine religieux**; favoriser la conservation et la mise en valeur des lieux de culte les plus importants relativement à leur valeur patrimoniale ; mettre en œuvre des outils de gestion des demandes de permis et favoriser l'occupation de lieux de culte par des fonctions compatibles ; favoriser le maintien des caractéristiques des ensembles conventuels les plus importants, de leurs espaces paysagers et des cimetières.
 - accroître la connaissance du **patrimoine moderne** en encourageant la recherche, les inventaires et les publications à ce sujet.
 - planifier des études à l'échelle montréalaise, développer des outils et élaborer des lignes directrices de rénovation et d'agrandissement adaptées aux diverses typologies que l'on retrouve dans les zones identifiées comme **ensembles urbains d'intérêt**.

4.3 Spécifiques à l'arrondissement

Nous recommandons :

– d'évaluer l'intérêt pan-montréalais des secteurs et des bâtiments d'intérêt patrimonial exceptionnel en vue de procéder à la création de sites du patrimoine et à la citation de bâtiments **en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec**, et notamment :

- de faire un bilan de l'efficacité de la réglementation quant à la conservation et à la mise en valeur des bâtiments et secteurs patrimoniaux à partir de cas concrets survenus sur le territoire.
- de procéder à la citation de la gare des Highlands.
- de constituer le site du patrimoine du canal de Lachine en collaboration avec toutes les instances concernées. En effet, des efforts considérables ont été consentis par le gouvernement fédéral et la Ville de Montréal pour rendre les berges du canal accessibles et attrayantes, mais beaucoup reste à faire pour poursuivre la stratégie de revitalisation entreprise et mettre en valeur les témoins significatifs du secteur. Cette reconnaissance devrait affirmer l'importance historique du canal et celle de son patrimoine urbain sur la totalité de son parcours, et contribuer à l'élaboration d'une vision de sa conservation et de son développement. Pour ce faire, il faudrait déterminer les limites géographiques du site de façon à englober plus que le couloir de navigation. Il y aurait lieu de définir une stratégie incluant tous les éléments nécessaires à la compréhension d'ensemble du canal de Lachine, notamment en dressant un état de situation par rapport à la situation décrite dans l'inventaire de Parcs Canada daté de 1999.

- d'élaborer des mesures de gestion intérimaires du territoire entourant le canal de Lachine, mesures applicables tant que l'étude du secteur n'aura pas été complétée et jusqu'à ce qu'une structure permanente soit mise en place pour permettre la prise de décision éclairée et développer une vision d'ensemble de la protection et du développement du canal.
- de sensibiliser les propriétaires industriels à la valeur patrimoniale de leurs complexes et de développer des partenariats pour accroître la connaissance de ces territoires afin d'intervenir de façon éclairée.
- de prévoir, en cas de reconversion d'un immeuble industriel, une documentation (relevés photographiques, plans, témoignages, documents, etc.) et le maintien dans la nouvelle vocation des éléments significatifs témoignant de l'utilisation de l'édifice.
- de prévoir, si la démolition d'un immeuble industriel est inévitable pour des raisons de sécurité, un inventaire descriptif détaillé (relevés photographiques, plans, témoignages, documents, etc.) pouvant constituer un dossier d'archives et servir à la connaissance de ce type d'industrie.
- de reconnaître l'importance patrimoniale des infrastructures métropolitaines qui traversent le territoire (ponts, aqueduc, pylônes électriques, chemins de fer, canaux), d'étudier les moyens d'amoinrir leurs effets négatifs et d'évaluer les possibilités de les mettre en valeur.
- de protéger et de mettre en valeur les vues sur les rapides de Lachine et celles vers le centre-ville de Montréal à partir de l'avenue Lafleur et de la rue Saint-Patrick.

5.

BIBLIOGRAPHIE

Photographies aériennes

Photographies aériennes, 1947-1948-1949, Ville de Montréal, Gestion des documents et archives

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.
Orthophoto noir et blanc, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.
Orthophoto noir et blanc, 2002, Navigateur urbain.

Cartes

ADAMS, John. *Map of the City and Suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'Université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical Map of the Province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des archives d'outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, n° 473.

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, volumes 1 et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 1144 M65G475 G6 1890 CAR 1 et 2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, volumes 1 à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote: G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des archives d'outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, n° 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured Plan of Montreal and its Environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa.
Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21.

Ouvrages généraux

Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles, Québec, 1984, 451 p., coll. Études et recherches toponymiques, n° 9.

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, p. 47-62.

BEAUREGARD, Ludger. *Toponymie de la région métropolitaine de Montréal*, Québec, Ministère des Terres et Forêts du Québec, 1968, 225 p., coll. Étude toponymique 2 (nouvelle série).

- BERGERON, Claude. *Architectures du XX^e siècle au Québec*, Québec, Musée de la civilisation / Éditions du Méridien, 1989, 271 p.
- BERGERON, Claude. *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 386 p.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1994, 925 p.
- COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.
- COURVILLE, Serge (dir.). *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861), Répertoire documentaire et cartographique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 350 p.
- DESJARDINS, Pauline. *Évaluation du patrimoine industriel. Critères généraux*, Montréal, Archemi / Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, 29 août 2003, 56 p.
- LAURIN, J.-E. *Histoire économique de Montréal et des Cités et Villes du Québec*, [Montréal], Les Éditions J.-E. Laurin, 1942, 287 p.
- LEUNG, Felicity, David McCONNELL et Jean-Claude PARENT. *Les emplacements manufacturiers au Canada*, Ottawa, Environnement Canada, Service canadien des Parcs, 1990.
- LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.
- MAGNAN, Hormidas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1925, 738 p.
- MARSAN, Jean-Claude (dir.). *Inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la Commission scolaire de Montréal*, vol. 1-2a-2b, Montréal, Université de Montréal, 28 février 2001.
- MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3^e éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.
- ROBERT, Jacques. *Les ensembles patrimoniaux de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, mars 1985, 40 p.
- ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global / Libre Expression, 1994, 167 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal, Montréal*, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.
- WOLFE, Jeanne M. et François DUFAUX (dir.). *A topographic Atlas of Montreal / Atlas topographique de Montréal*, Montréal, McGill School of Urban Planning / École d'urbanisme, 1992, 78 p.

Site Internet

VILLE DE MONTRÉAL. *Répertoire bibliographique sur le patrimoine archéologique de Montréal*, 2004.
http://www2.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/domaines/archeo/bib_recherche.htm

Ouvrages spécifiques à l'arrondissement

L'eau a une source. Montréal, Ville de Montréal, Service des travaux publics, s.d., 32 p.

ARCHEMI et coll. *Inventaire et évaluation des ressources culturelles. Canal Lachine, Fiches techniques et rapport de synthèse*, Montréal, Parcs Canada, 14 novembre 1996.

BELKACEM, Zaouali, Andrée BRISSON et Denis GRAVEL. *Le quartier des Highlands à LaSalle*, LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, février 1998, 175 p.

COUTURE, Claude, Denis GRAVEL et Jean-Marc GRENIER. *Histoire de Ville de LaSalle*, Montréal, Méridien, 1988, 229 p.

DES ROCHERS, Jacques. *Essai de synthèse ethnohistorique du secteur des Rapides de Lachine, Rapport final 2001*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire, Division de l'aménagement et Ministère de la Culture et des Communications, Direction de Montréal, 2001, 160 p.

DESJARDINS, Pauline. *Évaluation du patrimoine industriel. Critères généraux*, Montréal, Archemi / Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, 29 août 2003, 56 p.

DESJARDINS, Pierre (dir.). *Plan directeur en matière de patrimoine : l'urbain et le bâti*, LaSalle, Ville de LaSalle, décembre 1996, 17 p. et annexes.

DUPRÉ, Céline. « CAVELIER DE LA SALLE, René-Robert », dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, tome I, University of Toronto Press / Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 178189.

ETHNOSCOP INC. *Plan directeur de gestion des ressources culturelles des parcs régionaux de la communauté urbaine de Montréal*, 3 tomes, Montréal, Communauté urbaine et Ministère de la Culture, 1993.

GRAVEL, Denis. *Histoire du Village des Rapides. Un quartier de LaSalle*, Montréal, Méridien, 1992, 245 p.

GRAVEL, Denis (dir.) *Le quartier Centre à LaSalle : évolution et patrimoine bâti*, LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, novembre 2001, 83 p.

GRAVEL, Denis (dir.). *Le quartier Village des Rapides à LaSalle : évolution et patrimoine bâti*, LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, septembre 1999, 77 p.

GRAVEL, Denis. *Monographie historique d'une partie du territoire de la paroisse des Saints-Anges de Lachine : le Bas Lachine (1792-1931)*, LaSalle, Société historique Cavelier de LaSalle, Ministère des Affaires culturelles, juin 1991, 98 p.

LEUNG, Felicity L., David McCONNELL et Jean-Claude PARENT. *Les emplacements manufacturiers au Canada*, Ottawa, Environnement Canada, Service Canadien des Parcs, 1990.

POITRAS, Claire et Jean-Christian AUBRY. *Étude historique du développement urbain. L'axe du canal de Lachine – partie Lachine et LaSalle*, 2 tomes, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société / Ville de Montréal, 2004.

STANISLAS, F. *Historique de Ville LaSalle. L'ancien Lachine*, LaSalle, 1950, 70 p.

Site Internet

<http://lasalle.ville.montreal.qc.ca/a10-fr/intra10f.asp>
janvier 2004

Montréal 